

CALENDRIER 2021
PROCEDURES D'ORIENTATION ET D'AFFECTION
NIVEAU 3EME
Version 1 du 20 janvier 2021

La totalité des opérations (phase d'orientation, phase d'affectation, demande de bourse de lycée, téléinscription au lycée) se fera par l'intermédiaire des téléservices à l'adresse suivante : <https://teleservices.education.gouv.fr>

Il est donc nécessaire de disposer à chaque instant de votre identifiant et de votre mot de passe relatifs aux téléservices (Compte EduConnect à créer ou utilisation de votre compte FranceConnect).

DATES A RETENIR	
DATES	EVENEMENTS
A partir du mercredi 20 janvier	➤ Début de la saisie des intentions <u>provisoires</u> d'orientation (TSO) (TéléServices d'Orientation) jusqu'au mercredi 3 mars : les responsables légaux choisissent une ou plusieurs voies d'orientation (2 nd e générale et technologique et 2 nd e STHR et/ou 2 nd e professionnelle et/ou 1 ^{ère} année de CAP). Vous devez saisir au moins 1 intention et jusqu'à 3. Il est nécessaire de les ordonner en fonction de vos souhaits. Vous pouvez les modifier jusqu'à la fermeture de TSO <u>soit jusqu'au 3 mars</u> .
Mercredi 10 février de 14h à 17h	➤ <u>Assistance à l'utilisation des téléservices</u> : les responsables légaux qui rencontrent des difficultés pour l'utilisation des téléservices (création du compte EduConnect, connexion, saisie des intentions provisoires d'orientation,...) seront reçus au collège pour être accompagnés.
Jeudi 11 février	➤ <u>Réunion d'information concernant les procédures d'orientation et d'affectation destinée aux parents d'élèves</u> : Cette réunion se tiendra à distance en visioconférence à 18h30.
Congés de février – Du 13 au 28 février 2021	
Mercredi 3 mars	➤ <u>Fin de la saisie des intentions provisoires d'orientation</u> .
Conseils de classe du 2 nd trimestre	➤ <u>Du 8 au 18 mars</u> : le conseil de classe émet un avis provisoire pour chacune des intentions que vous avez formulées.
Samedi 20 mars	➤ <u>Remise des bulletins/Synthèse du 2nd trimestre</u>
Du 20 au 28 mars	➤ <u>Consultation et accusé réception par les familles des avis provisoires d'orientation sur TSO suite aux conseils de classe</u> : les responsables légaux se connectent aux téléservices, consultent et accusent réception des avis émis par le conseil de classe en cochant la case « <i>j'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire du conseil de classe</i> ». Cet accusé-réception est indispensable pour poursuivre la procédure d'orientation.
Mercredi 31 mars	➤ <u>Fermeture de TSO</u>
Mercredi 14 avril	➤ <u>Début de la saisie des intentions définitives d'orientation (TSO) jusqu'au vendredi 21 mai</u> : il est nécessaire, pour pouvoir saisir ces vœux définitifs, d'avoir accusé réception de l'avis du conseil de classe concernant les intentions provisoires saisis durant le conseil de classe du second trimestre.



Congés d'avril – Du 13 avril au 2 mai 2021

Vendredi 21 mai	➤ Fin de saisie impérative des intentions définitives d'orientation (TSO) : Fermeture en fin de journée afin de préparer les conseils de classe du 3 ^{ème} trimestre
A compter du 24 mai	➤ Conseils de classe du 3^{ème} trimestre : ces conseils donneront un avis définitif sur les vœux d'orientation émis par les familles.

Ce calendrier sera complété et mis à jour en fonction des informations reçues des services ministériels et académiques. Il vous sera communiqué mis à jour et complété à chaque nouvelle étape de la procédure.

Le Principal
Y.LADER